

# Rapport mensuel statistique bruit-pollution – Mai 2023

## Stations de mesure :

« MOUANS » (Allée du Roure), « ROQUETTE » (Chemin du Cros). Station « MOUGINS » (Chemin St Barthélémy)

## Chiffres remarquables du mois de mai :

Station :	Mouans (1)	Roquette (2)	Mougins (3)
<b>Nombre de survols identifiés</b>	<b>888</b>	<b>1385</b>	<b>705</b>
<b>Na62 (Nb de survols &gt; 62dB)</b>	<b>490</b>	<b>807</b>	<b>508</b>
<b>Na65 (Nb de survols &gt; 65dB)</b>	<b>302</b>	<b>756</b>	<b>356</b>
<b>Lden pour le mois (4)</b>	<b>41,8 dB</b>	<b>48,7 dB</b>	<b>42,1 dB</b>
<b>Nb de jours où Lden &gt; 45dB</b>	<b>4</b>	<b>30</b>	<b>4</b>
<b>Record d'Émergence (Lamax)</b>	<b>77 dB</b> le 26	<b>95 dB</b> le 19	<b>77 dB</b> le 19
<b>Densité des survols atteints (à l'heure)</b>	<b>8</b> le 26/05	<b>10</b> le 26/05	<b>8</b> le 26/05
<b>Record de survols</b>	<b>72</b> le 26	<b>100</b> le 26	<b>56</b> le 26
<b>Incursions (IFR+VFR) dans les « ronds bleus » (5)</b>	<b>117</b>	<b>53</b>	<b>34</b>
<b>Vols courts Nice-Cannes et Cannes-Nice</b>	<b>37</b>		
<b>Anomalies de vols IFR sur VPT17 (altitude)</b>	<b>19</b>		
<b>Nb de plaintes du mois, pour nuisances</b>	<b>3624</b>		
<b>Record de plaintes du mois</b>	<b>294</b> le 29/05		

<b>Nombre d'arrivées par la mer (vols IFR évitant la VPT17)</b>	<b>206, sur 718 arrivées totales</b>
<b>Pourcentage des arrivées par la mer, pour le mois</b>	<b>28,7 %</b>

<b>Nb d'appareils ayant effectué des tours de piste (6)</b>	<b>26</b>
<b>Nb de séquences en infractions probables :</b>	<b>34, dont 21 infractions « Basse Altitude »</b>
<b>Record du Nb de tours/jour</b>	<b>39 tours, le 11/05, en 15 séquences et 9 appareils</b>
<b>Nb de séquences de tours de piste comptabilisés</b>	<b>187</b>
<b>Nb de tours sur le mois, (toutes immatriculations)</b>	<b>471</b>
<b>Recordman des tours de piste</b>	<b>FGLVD, 64 tours en 25 séquences, sur 17 jours</b>

- (1) Et (2) : Pics validés par corrélation entre les pics de bruit, les trajectoires et les plaintes, autour de chaque station.  
 (3) : Pics validés par corrélation entre les pics de bruit et les trajectoires.  
 (4) : L'indicateur Lden est la moyenne de l'énergie sonore sur 24h. Il informe sur le risque sanitaire d'une exposition répétée à un bruit aéronautique supérieur à 45dB (seuil défini par l'OMS).  
 (5) : Ronds bleus : zone de Mouans-Sartoux, La Roquette (les Peyroux) et Mougins (Tournamy) ne devant faire l'objet d'aucun survols.  
 (6) : Concernant les tours de piste et infractions : valeurs statistiques probables.

## Graphiques de progression mensuelle des survols :

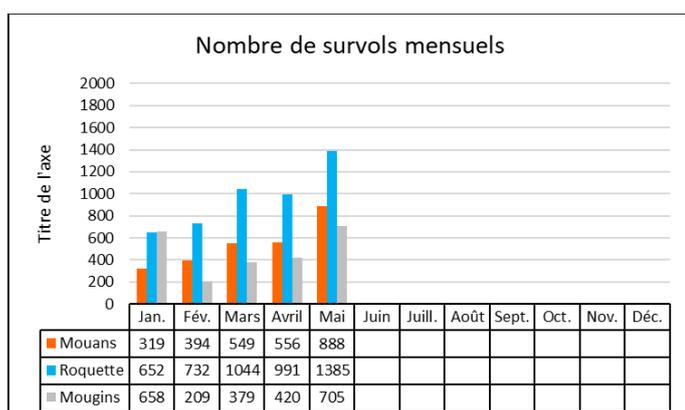


Figure 1 : Nombre de survols

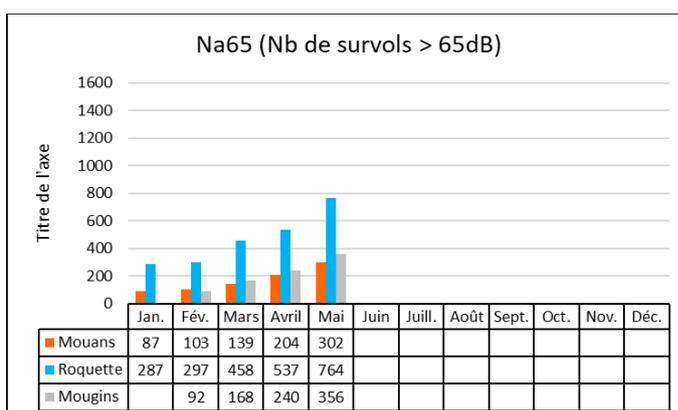


Figure 2 : Nombre de survols supérieurs à 65dB

## Journées les plus insupportables :

### - À La Roquette:

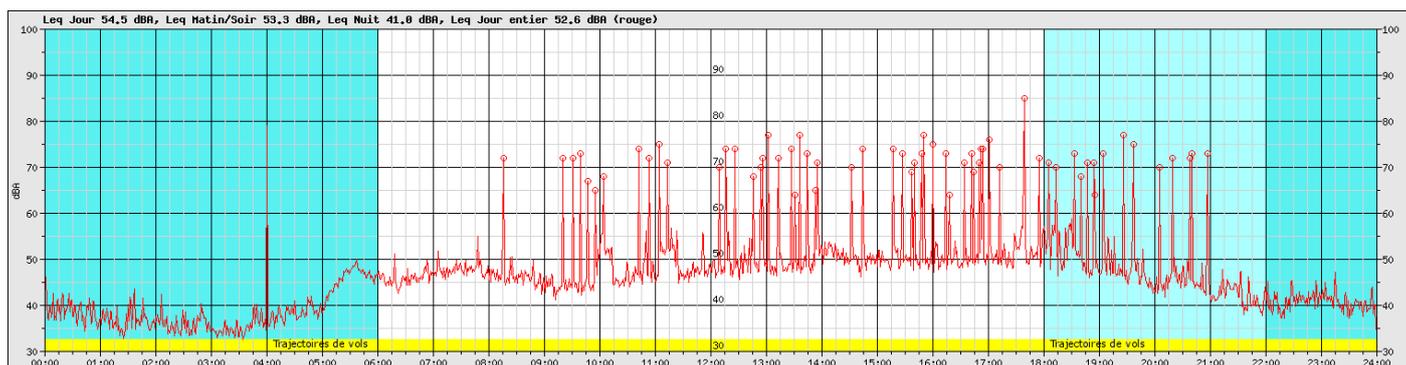


Figure 3 : Émergences de bruit à La Roquette le 26/05

### - À Mouans-Sartoux:

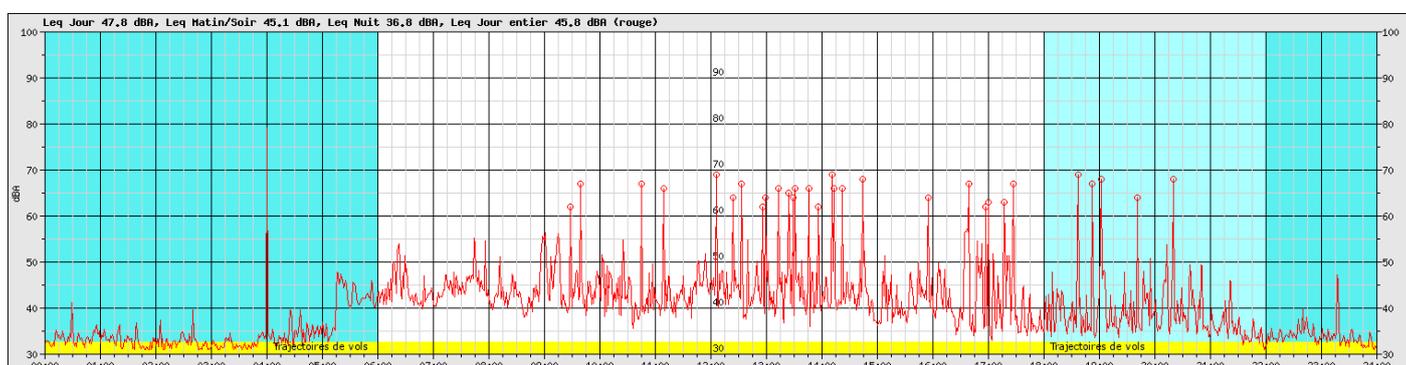


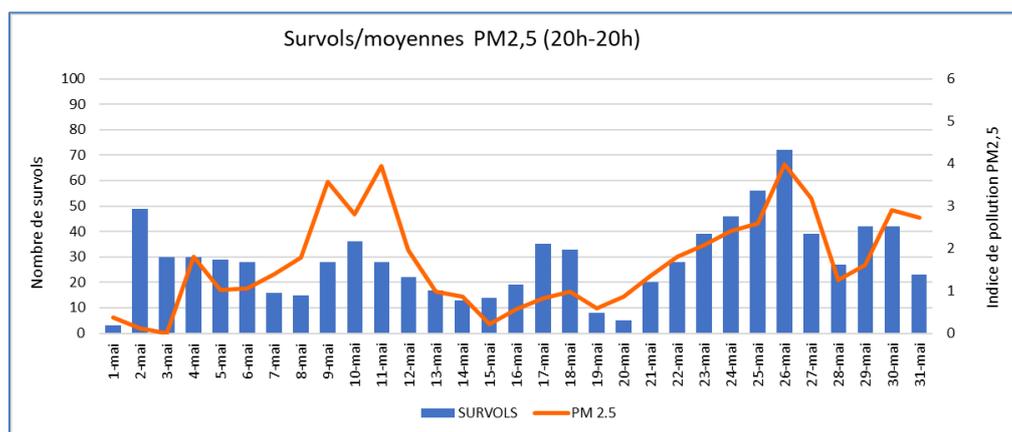
Figure 4 : Émergences de bruit à Mouans-Sartoux le 26/05

## Pollution (Capteur de Mouans-Sartoux):

### Évaluation de la contribution aéronautique à la pollution liée aux survols de la station de Mouans-Sartoux :

Les mesures de mai sont assez perturbées, avec de la pluie et du vent, mais permettent quand même d'avoir une corrélation de **62%** entre le Nb de survols quotidiens et l'indice de pollution au sol.

En effet le nombre obtenu par moyennage glissant sur une durée importante, s'il est représentatif de ce qui a pu s'accumuler au sol, n'est pas une concentration au sens physique des mesures effectuées dans l'air. Nous parlerons donc **d'indice**, plus représentatif d'une tendance.



## Commentaires :

Comme pour avril, la météo changeante a permis « d'adoucir » (si l'on peut dire...) les nuisances du mois, ce qui n'a pas empêché le bruit record à La Roquette (Lden > 45db 30 jours sur 31, et 95dB d'émergence le 19/05 !) et deux maximums de plaintes (près de 300 !) les 26 et 29 mai !

On peut dire que le festival de Cannes et le grand prix de Monaco ont bien été au rendez-vous de ces derniers mois...

On constate de mois en mois une augmentation des séquences de tours de piste, et des **infractions** qui vont avec, et qui atteignent en mai 18%.